

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61 Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 05/04/12

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012 D-2012/162

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents:

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mile Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

Fourniture d'amendements, engrais, paillages, substrats, compost et terre végétale, produits de protection des cultures pour la production végétale et l'entretien des espaces verts, des terrains de sports et de la voirie de la Ville de Bordeaux. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des fournitures d'amendements, engrais, paillages, substrats, compost et terre végétale, produits de protection des cultures pour la production végétale et l'entretien des espaces verts, des terrains de sports et de la voirie de la Ville de Bordeaux, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un cahier des charges élaboré par la Direction des Parcs et Jardins.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Acquisitions de produits spécifiques à la production végétale et pépinière : engrais, produits phytosanitaires, fongicides, herbicides.

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 25 000 euros HT Société CIC

Lot n° 2 : Acquisition de substrats pour la production végétale A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 35 000 euros HT Société CIC

Lot n° 3 : Acquisition de compost et terre végétale A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 25 000 euros HT Société LA GRANDE JAUGUE

Lot n° 4 : Acquisition d'engrais « Bio » et engrais « classique » à destination des espaces verts et terrains de sport

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 60 000 euros HT Société MEDAN

Lot n° 5 : Acquisition de paillages en sacs et linéaires A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 20 000 euros HT Société CIC

Lot n° 6 : Acquisition d'auxiliaires et de matériel spécifiques destinés à la lutte biologique intégrée en production horticole et espaces verts

A titre indicatif, le montant de la dépense annuelle est estimé à 18 000 euros HT Société MEDAN

Ces marchés à bons de commande, sans minimum ni maximum, seront conclus pour une durée de un an à compter de leur notification avec possibilité de les reconduire tacitement trois fois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 020, 22, 412, 813, 823 article 6068.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE